

L'accroissement rapide de la population depuis la première démarcation des Comtés, rendant nécessaire un changement correspondant dans la représentation provinciale, notre Parlement jugea prudent, comme mesure préliminaire, de constater l'état actuel de la population, par un recensement qui devait servir de base aux changemens à faire dans la représentation. La Chambre d'Assemblée passa ensuite à plusieurs reprises un Bill pour augmenter le nombre des Comtés et des Représentans. Ces Bills ont également échoué dans les autres branches de la législature.

Il est encore un objet qui intéresse vivement le peuple de cette Province; c'est la nomination d'un agent Provincial accrédité, auprès du Gouvernement de Votre Majesté, qui pourrait faire parvenir aux pieds du trône, l'expression de nos besoins, fournir aux Ministres de Votre Majesté des renseignemens utiles et veiller à nos intérêts particuliers. Cette Province a déjà plus d'une fois éprouvé le besoin d'un semblable agent: ses Représentans n'ont pas encore pu réussir à obtenir la passation d'un acte à cet effet. Les accusations mal fondées portées par le Gouverneur en Chef contre la Chambre d'Assemblée, dans son discours de prorogation du dernier Parlement, auxquelles la Chambre n'a pas encore eu occasion de répondre, démontrent la nécessité d'un agent; le Gouverneur qui accuse la Chambre ne pouvant guère être le Canal de communication dont les accusés puissent se servir avec confiance pour défendre leur cause.—Nous supplions humblement Votre Majesté de vouloir bien ordonner à vos Ministres de donner des instructions au Gouvernement Colonial, en vertu desquelles un Bill pour l'augmentation de la représentation puisse être sanctionné, ainsi qu'un Bill pour accorder à cette Province l'avantage dont jouissent la plupart des autres Colonies de Votre Majesté, celui d'avoir un agent Colonial, nommé et député par le peuple de la Colonie, pour veiller à ses intérêts en Angleterre.

Le tout très-humblement soumis à la bienveillance et à la sagesse de Votre Majesté, par les fidèles et loyaux Sujets de Votre Majesté dans le Bas-Canada.